



LES TRIBULATIONS DU JOUR DE L'AN

Enfin, me voilà seul ! — Combien la tête lasse ! —
Dans ma chambre enfermé, bouclé, cadenassé !
Si je veux voir quelqu'un j'ai devant moi ma glace,
Mais j'ai du genre humain et de moi-même assez !

Assez ! je ne veux voir personne ! Ce chien même
Qui me regarde avec de bons yeux suppliants
M'a l'air d'un hypocrite et dans les mendicants
Je le range à son tour ; tant pis si je blasphème !

Seuls, vous êtes absous, adorables marmots
Aux âmes sans détours, candides et sereines !
Vous ne vous payez pas de compliments, de mots,
O pratiques bambins ; il vous faut des étrennes !

Quand c'est pour les bébés à l'œil pensif et bleu
Que dans les magasins on va faire une emplette,
— Bien qu'un Monsieur portant des jouets ait l'air
On a bien mérité des mères et de Dieu ! [bête —

Mais quand il faut aller, puisqu'un stupide usage
L'exige, paraît-il, chez des indifférents,
Sous prétexte qu'en ville ils occupent des rangs
De certaine importance et qu'on leur doit hommage ;

Sous prétexte qu'ils sont des gens officiels,
Quand il faut avaler étant fonctionnaire,
Le speech d'un Sous-Préfet ou le discours d'un Maire
Sonores et ronflants mais peu substantiels ;

Quand, modeste employé, gagnant au Ministère
De quoi ne pas mourir, il faut s'offrir des gants,

Des gibus et des nœuds de cravate d'élegants,
Pour visiter ses chefs et tâcher de leur plaire ;

Et qu'on est obligé de les remercier
De ce qu'ils n'ont pas fait pour vous durant l'année
Souhaitant seulement d'une âme résignée
Qu'ils ne chargent pas trop votre pauvre dossier ;

Quand chez un oncle riche à millions, un oncle
De retour d'Amérique et pour tous maux n'ayant
Qu'un modeste catarrhe, un innocent furoncle,
Il faut se présenter car on est prévoyant ! —

Quand, parce qu'une fois, par la force des choses,
On dina chez Madame, on doit outre ses vœux,
Apporter des marrons glacés — et des fameux ! —
Des sachets de bonbons ornés de faveurs roses ;

— (Car ce jour appelé Jour de l'an, triste et beau,
Vent que du genre humain une moitié se fende
Et que l'autre moitié reçoive et point ne rende,
Que vous soyez victime à moins d'être bourreau) —

Quand — ô comble d'horreur, hélas et de misère ! —
Il faut la rage au cœur, le sourire toujours
Aux lèvres, embrasser... qui donc ? sa belle mère,
Et lui souhaiter... quoi ? bonne santé, longs jours ;

Bref, quand il faut passer par ces fourches caudines,
Je le mandis ce jour, son joug m'est odieux !
Mais il cause aux enfants des extases divines ;
Puisqu'il leur appartient réservons-le pour eux !

V. ROGER-LACASSAGNE.

L'inauguration du Patinoir de l'Est

Le Patinoir "Le Montagnard", dont l'inauguration, il y a quelques jours, a réuni une si nombreuse assistance, semble répondre à un besoin et, par suite, devoir être assuré du plus complet succès.

Au delà d'un millier de personnes, toutes appartenant au meilleur monde, avaient accepté l'invitation gracieuse des organisateurs et ils n'ont pas eu lieu de le regretter.

C'est un établissement de tout premier ordre que le patinoir "Le Montagnard". Le rond à patiner, de trois cents pieds sur cinquante, entouré d'une promenade plate forme, offre un spectacle animé sous les lumières électriques, dans le chatoyement des claires toilettes de femmes apparaissant et disparaissant dans une vertigineuse et fantastique course. La musique du sympathique Hardy déversant sur les spectateurs des flots d'harmonie, complétait un spectacle bien fait pour ravir l'œil et l'oreille.

La pensée qui a présidé à la création du patinoir a été de contribuer au développement des facultés physiques de l'individu ; c'est la même qui a déterminé la fondation du club de raquettes, de celui de bicyclettes et de football.

Mens sana in corpore sano. La devise antique devait être inscrite sur le fronton du patinoir "Le Montagnard", car elle répond bien au désir des fondateurs du populaire club canadien : Monsieur H. A. Robert, son premier président ; Mr Trefflé Dubreuil, le secrétaire-trésorier, et les directeurs : MM. C. Laberge, J. B. Gagné, J. M. Dufresne, R. Lacroix, E. Lépine, J. Bélanger, J. R. Drouin, G. L. Moncel.

Résumons : La société composant le club est choisie, les abonnés, seuls, étant admis aux séances. Le prix de l'abonnement est modique, \$3. pour les messieurs, \$2. pour les dames, et \$1. pour les enfants. Il y a même des abonnements de vacances.

S'adresser au patinoir même, rue St-Hubert, près la rue Roy.

Nous souhaitons à nos jeunes compatriotes le plus complet succès dans leur entreprise.

BÉTISIANAS

L'autre jour un homme entre au bureau de la poste-restante et demande s'il y avait des lettres pour lui.

— Quel nom ? répond le buraliste.

— Plusfort, monsieur.

— Quel nom ? hurle l'employé, supposant que son interlocuteur est légèrement dur d'oreille.

— Plusfort, crie à son tour le

bonhomme.

Alors l'homme de la poste aspire fortement et, réunissant dans ses poumons assez de vent pour abattre un clocher, il vociféra :

— Votre nom ?

— Plusfort, monsieur ; je ne suis pas sourd.

— Ah bien, je n'aurais jamais cru qu'il y eut des noms comme ça, fit le buraliste, stupéfait, en atteignant une lettre. Il y a, en effet, une lettre pour vous.

Le Banquet du 65^{me} Bataillon

Lundi soir, le 8 novembre, les officiers du 65^{me} offraient aux sergents du bataillon un dîner qui eut lieu dans le "Mess des Sergents".

Étaient présents : Lt-Col. Labelle, Major LaRocque, Capt. Adj. Peltier, Capt. Trudel, Capt. de Tonnancour, Capt. Beauchamp, Lieut. Loranger, Lieut. LeDuc, Lieut. Leprohon.

Le Sergent-Major Barré, et tous les sergents du bataillon, au nombre de 35, étaient présents.

Après la santé de la Reine, proposée par le plus ancien Sergent de Compagnie, le Sergent H. Lapiere, de la compagnie nro 5, le Lt-Col. Labelle se leva et proposa la santé du Sergent-Major et des Sergents ; dans son discours le Colonel exprima aux Sergents son appréciation de leur

travail durant l'année, du plaisir qu'il avait eu de recevoir du Commandant du District des félicitations au sujet de leur belle apparence militaire à l'inspection du 30 octobre.

Le Colonel termina en demandant aux sergents de continuer à donner leur plus loyal concours au Sergent-Major, leur affirmant que, s'ils voulaient toujours s'occuper activement de leurs compagnies, le 65^{me} serait en état de faire un voyage à Toronto l'été prochain, et que les officiers feraient tout en leur pouvoir pour atteindre ce but.

Le Sergent-Major Barré répondit à cette santé.

Le Major LaRocque proposa ensuite la santé du Corps de Musique, à laquelle répondit le Maître de Musique, Mr Picard.

Durant la soirée plusieurs autres discours furent prononcés par le Capt. Peltier, le Lt Leprohon, Sergent Armurier Sentens, etc.

Le Lieut. Leprohon, Sergent Major Barré, Sergent-Armurier Sentens, le Clairon-Major Trudeau et plusieurs autres, chantèrent de très jolies chansons.

Le menu, qui était des meilleurs, avait été préparé par le Sergent-Armurier Sentens, qui, comme toujours, avait bien fait les choses.

On se sépara à une heure avancée après avoir bu à la santé du Colonel.